LE FRANCAIS EN SITUATION DE CONTACT ET LA VARIATION LINGUISTIQUE : LE FRANCAIS PARLE EN ONTARIO (CANADA)*

RAYMOND MOUGEON
& EDOUARD BENIAK

I - Introduction

Nombre des études consacrées à la variation linguistique dans les langues en contact se sont concentrées sur la variation ayant pour cause le transfert interlinguistique. Font sans aucun doute figures de proue parmi ces études celles entreprises par Weinreich (1968) et Haugen (1969). Peut-être par réaction contre cette importance particulièrement accordée au transfert comme source de variation dans les langues en contact, qui courait le risque de faire oublier que ces langues donnent également lieu à de la variation qu'on ne saurait attribuer au transfert, quelques études plus récentes ont suivi une démarche opposée. Ainsi ces études ont examiné des cas de variation remontant à une époque antérieure au contact ou encore d'autres cas de variation survenus lors de la période de contact mais tirant toute leur motivation de la dynamique interne de la langue en contact. A titre d'exemples on peut signaler la recherche de Giacalone Ramat (1979) sur un dialecte allemand parlé en Italie du Nord, celle de Dorian (1981) sur une variété moribonde de celtique écossais, celle de Poplak (1981) sur l'espagnol parlé par la communauté portoricaine de New York, ainsi que nos propres recherches sur le français canadien parlé en Ontario, province très majoritairement anglophone (Mougeon, 1983) (1).

Parmi les cas de variation qui voient le jour pendant la période de contact mais qui ne sont pas dus pour autant au transfert, on en rencontre beaucoup qui témoignent d'un apprentissage imparfait de la langue en contact. C'est ce qui ressort en particulier des travaux de Giacalone Ramat, de Dorian et des nôtres. Les linguistes sont en général d'accord pour reconnaître que l'acquisition incomplète du langage par les enfants est une source importante de variation (cf. Baron, 1977 pour un examen critique de la question). Lorsque l'acquisition du langage a lieu dans des conditions "normales", c'est-à-dire en situation de monolinguisme, seules quelques erreurs de fin d'apprentissage ne sont pas résorbées dans le parler de l'enfant et en tant que telles peuvent se répandre et donner ainsi lieu à de la nouvelle variation, a fortiori en milieu populaire où le "filtrage" des erreurs (Kiparsky, 1980) est moins fin. Par contre lorsque l'acquisition du langage se déroule dans des conditons "anormales", en l'occurrence en situation de bilinguisme, c'est-à-dire de langue en contact (2), beaucoup plus nombreuses sont les erreurs qui peuvent ne pas se résorber dans le parler de l'enfant compte tenu de son exposition souvent insuffisante à la langue en contact. En d'autres termes, des cas de variation qui restent à l'état virtuel en situation de monolinguisme font émergence en situation de bilinguisme dans le parler des locuteurs en voie d'assimila-

tion, et ce, quelles que soient leurs origines sociales, si tant est que l'assimilation frappe toutes les classes sociales comme c'est le cas des Franco-ontariens (cf. Mougeon et al. 1982 : 16). C'est pour la même raison que les cas de variation qui existent déjà en communauté unilingue et dont les origines sont à chercher dans l'acquisition du langage se retrouvent à un stade d'évolution plus avancé en communauté bilingue en voie d'assimilation.

Si l'apprentissage imparfait du langage donne naissance à de la nouvelle variation, en particulier en situation de contact de langues, il peut aussi avoir l'effet inverse et entraîner la disparition de cas de variation qui remontent à une époque antérieure au contact. Plus précisément, on constate que certaines formes marquées (peu fréquentes, irrégulières, etc.) disparaissent du parler des locuteurs en voie d'assimilation en situation de contact de langues mais continuent de survivre dans le parler des locuteurs qui maintiennent la langue en contact ainsi que dans celui des locuteurs qui se trouvent en situation de monolinguisme. A supposer que ces formes marquées finiraient tôt ou tard par disparaître de toute façon même en situation de monolinguisme, le contact de langues aurait donc pour effet de hâter leur disparition. Toutefois, lorsque les formes marquées sont standard et que les locuteurs de la langue en contact sont scolarisés dans cette langue comme c'est le cas des Franco-ontariens, elles pourront se maintenir plus longtemps dans le parler des locuteurs en voie d'assimilation.

S'il nous paraît important de ne pas perdre de vue que la variation n'ayant rien à voir avec le transfert tient une place importante dans les langues en contact, il ne faudrait pas pour autant en venir à négliger l'étude du transfert comme source de variation dans de telles langues car ceci serait pécher par excès inverse. Parmi les différentes formes que peut prendre le transfert on peut distinguer entre autres l'emprunt, l'interférence et la convergence. En ce qui concerne l'emprunt nous sommes d'accord avec Weinreich (1968) que l'emprunt d'éléments communs, c'est-à-dire possédant des équivalents parfaitement viables dans la langue en contact, représente un défi pour le linguiste car on ne peut les expliquer ni en invoquant le manque d'optimalité des équivalents natifs, ni évidemment l'absence d'équivalents natifs. A ce sujet si l'on a plusieurs fois observé que de tels emprunts sont associés au contact de langue intensif (Hudson, 1981), il existe peu de recherches empiriques qui se sont efforcées d'identifier les locuteurs qui sont les instigateurs de ces emprunts. Une autre question intéressante soulevée par ces emprunts est le rapport que l'on peut supposer exister entre leur statut structural (élément lexical, grammatical, phonologique, etc.) et leur probabilité d'être empruntés (Thomason et Kaufman, 1975).

Par interférence nous entendons le transfert de traits sémantiques, phonétiques, syntaxiques, etc. d'une langue à une autre. Cependant le problème épineux que pose l'interférence est qu'elle n'est pas toujours facilement prouvable. En effet, ce que l'on suppose être de l'interférence peut dans bien des cas s'expliquer tout aussi bien comme un développement interne de la langue en contact (Malmberg, 1966 : 49-50). Ces cas de variante "ambiguë" se rencontrent souvent dans les langues en contact pour qui prend la peine d'aborder l'étude de ces langues non seulement d'un point de vue contrastif mais également d'un point de vue interniste. Il est surprenant de constater que les linguistes ne font pas toujours cet effort et en arrivent à tort à attribuer des innovations de la langue en contact à l'interférence (Cassano, 1977 ; Poplak, 1981, 1983). Ceci dit, nous pensons qu'il est nécessaire d'aller plus loin que la simple reconnaissance de l'origine ambiguë de certaines innovations des langues en contact pour essayer de trancher la question de leur véritable origine en quittant le domaine de l'argumentation strictement structurale. La comparaison avec des dialectes parlés en situation de monolinguisme, l'examen de données sur l'acquisition du langage par des enfants unilingues ou encore la consultation de données sur l'histoire de la langue sont autant de moyens qui peuvent permettre d'atteindre cet objectif (Beniak, Mougeon et Valois à paraître) (3).

La convergence, telle que nous la définissons, est un type d'interférence au deuxième degré dans la mesure où elle n'implique aucune déviation par rapport à la norme unilingue mais simplement une tendance à supprimer celle de deux formes déjà en variation dans la langue en contact qui ne possède pas d'équivalent dans l'autre langue. Selon Gumperz et Wilson (1971) les linguistes ont abordé l'étude de la convergence dans une perspective historique, prétendant avoir isolé des cas de convergence lorque la suppression d'une forme ne pouvait s'expliquer par le dynamisme interne de la langue en contact. En abordant l'étude de la convergence sur le plan synchronique, c'est-à-dire alors qu'elle est toujours en cours, aux preuves reposant sur une argumentation au niveau structural on peut ajouter des preuves empiriques de type sociolinguistique. En effet, s'il y a convergence, on s'attend à ce qu'elle se manifeste d'abord (tout comme l'interférence d'ailleurs) chez les locuteurs en voie d'assimilation par opposition à chez ceux qui s'efforcent de maintenir la langue en contact. Une étude synchronique permet donc d'étayer davantage l'hypothèse de la convergence en vérifiant que sa trajectoire sociale est conforme à l'attente. Par ailleurs, la convergence, comme l'interférence, pose souvent des problèmes d'ambiguïté quant à sa véritable origine qu'on ne peut régler par le biais d'une argumentation purement structurale et qui nécessitent donc le recours à d'autres démarches telles que celles mentionnées précédemment en regard à l'interférence.

Dans la présente étude nous allons montrer qu'en français ontarien, dialecte du français canadien en situation de contact intensif avec l'anglais, on peut observer les deux types de changement linguistique décrits plus tôt, à savoir le changement dû à l'apprentissage imparfait du langage, qui peut donner lieu comme nous l'avons dit soit à l'émergence de nouvelle variation ou à l'accélération de variation déjà inscrite dans la langue (erreurs non résorbées), soit à la disparition d'ancienne variation (non-acquisition de variantes marquées), et le changement dû au transfert interlinguistique, qui lui aussi peut occasionner soit la naissance de nouvelle variation (emprunt et interférence), soit l'élimination d'ancienne variation (convergence) (4). Nous allons au préalable fournir quelques renseignements essentiels sur la communauté de langue française de l'Ontario qui seront suivis d'une brève description de notre corpus sociolinguistique.

II - Le français en Ontario

La population de langue française de l'Ontario provient de l'immigration de francophones des autres provinces et de l'extérieur du pays. Cependant il est indéniable que la vaste majorité des Franco-ontariens sont de souche québécoise, ce qui invite le linguiste à comparer l'évolution du français ontarien avec celle du français québécois dont il est en grande partie issu, ce que nous avons fait déjà pour plusieurs aspects (cf. entre autres Canale, Mougeon et Bélanger, 1979 et Beniak, Mougeon et Canale, 1979).

Selon le recensement canadien de 1971 il y avait à peu près 500000 personnes de langue maternelle française vivant en Ontario. Bien que représentant la plus forte minorité francophone hors Québec, les Franco-ontariens n'en constituaient pas moins seulement 6% de la population totale de la province, qui se chiffrait à un peu plus de 8000000 d'habitants. Les francophones de l'Ontario sont répartis dans quatre grandes régions que l'on appelle le Nord-Est (Timmins), le Moyen-Nord (Sudbury), le Sud-Est (Ottawa) et le Sud-Ouest (Windsor). Si la force démographique des francophones est faible sur le plan provincial, elle peut ne pas l'être sur le plan local. Ainsi les taux de concentration francophone dans les villes et les villages de la province varient de minimums de près de 0% à des maximums allant de 80 à 90%, ce qui offre au linguiste l'occasion de comparer l'évolution des différentes variétés locales du français ontarien, chose que nous avons faite (cf. en particulier Mougeon, Beniak et Côté, 1981). Une analyse spéciale des données du recensement national de 1971 par la Fédération des francophones hors Québec a montré que par rapport aux Anglo-ontariens les Franco-ontariens avaient un statut socioéconomique plus bas.

Le fait que les Franco-ontariens constituent une minorité sur le plan démographique et soient désavantagés sur le plan

socioéconomique explique pourquoi sur le demi million qu'ils étaient en 1971, seuls environ 350000 ont indiqué qu'ils communiquaient principalement en français au foyer. Ces chiffres témoignent d'une assimilation certaine de la population franco-ontarienne à la majorité anglophone. Il faut préciser toutefois que l'assimilation linguistique des Franco-ontariens n'existe pour ainsi dire pas où ils sont numériquement de loin supérieurs aux anglophones sur le plan local. Une autre circonstance qui a dû contribuer à l'assimilation des Franco-ontariens est le fait qu'ils ne se sont vu octroyer le droit à l'instruction dans leur langue qu'en 1968. Cette mesure tardive a permis la création d'un système d'écoles secondaires publiques de langue française qui est venu se joindre au système d'écoles élémentaires séparées déjà en place. La possibilité de pouvoir enfin faire instruire leurs enfants entièrement en français de la maternelle à la fin du secondaire suscita chez les Franco-ontariens l'espoir que leur assimilation linguistique se verrait freinée voire même arrêtée, mais il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de cette mesure historique. Pour l'instant, les écoles de langue française de l'Ontario continuent d'accueillir des élèves qui proviennent de foyers où l'anglais est parlé aussi souvent ou plus souvent que le français, ce qui n'est pas sans être perçu comme un problème par les éducateurs franco-ontariens (cf. Mougeon, Beniak et Canale à paraître).

III - Méthodologie

Nous avons pris pour objet d'étude la langue parlée de la nouvelle génération franco-ontarienne, c'est-à-dire le français parlé par les adolescents. A cette fin nous avons interviewé une centaine d'entre eux (117 exactement) tous inscrits dans des écoles secondaires de langue française située dans des villes ou villages variant considérablement du point de vue du taux de concentration des francophones. Etant donné la limite de pages qui nous est imposée, nous n'allons malheureusement pas pouvoir aborder la question de la variation géographique en français ontarien. Disons simplement que notre échantillon est composé d'élèves habitant quatre villes ou villages géographiquement bien séparés, dont trois où les francophones sont minoritaires (Cornwall, North Bay et Pembroke) et l'autre où ils sont très fortement majoritaires (Hawkesbury). L'interview portait sur des sujets que nous estimions susceptibles d'éveiller l'intérêt personnel de l'adolescent (ex. : ses passe-temps, ses projets d'avenir, etc.) et donc sur lesquels il se sentirait à l'aise de s'exprimer. Nous voulions de la sorte obtenir de sa part un parler approchant la variété de langue qui doit avant tout retenir l'attention du chercheur, c'est-à-dire le vernaculaire (Labov, 1972). Préalablement à l'entrevue, nous avons recueillis des renseignements sur leur fréquence d'utilisation du français par rapport à l'anglais avec leurs parents, frères et soeurs, et camarades ainsi que des renseignement sur l'occupation de leurs parents. Les pre-

miers ont servi au calcul d'un indice individuel de maintien du français et les seconds à l'établissement de la classe sociale de chaque individu. Les indices ainsi obtenus variaient entre 0,5 (emploi presqu'exclusif de l'anglais) et 1 (emploi exclusif du français). Rappelons que les élèves fréquentent tous des écoles de langue française si bien qu'un indice même aussi faible que 0,5 ne signifie pas une incapacité à s'exprimer en français. Inversement, un indice même aussi haut que 1 n'est point synonyme d'une incapacité à s'exprimer en anglais, du moins pas en ce qui concerne les élèves qui proviennent des trois localités où les anglophones sont majoritaires (5). Nous avons divisé l'indice de maintien du français en trois tranches de 0,5 à 0,44 (faible maintien), 0,45 à 0,79 (maintien moyen) et 0,8 à 1 (maintien élevé). Chacun des tableaux servant à illustrer un cas d'apprentissage imparfait du vernaculaire ou un cas de transfert de l'anglais dans le vernaculaire sera organisé en fonction de ces trois tranches et d'une division tripartite aussi des classes sociales en moyenne bourgeoisie, petite bourgeoisie et classe ouvrière.

IV - Apprentissage imparfait

1) Naissance de nouvelle variation

Dans les langues à flexion verbale ce sont les formes verbales de la troisième personne du singulier que l'enfant apprend en premier et qu'il pourra, dans son ignorance, surgénéraliser à d'autres contextes. Ainsi dans son étude longitudinale de l'acquisition du français par deux petits enfants, Grégoire (1947) fait état de la substitution de formes verbales de la troisième personne du singulier à celles de la troisième personne du pluriel (ex. : est pour sont, a pour ont, va pour vont, etc.). Simões et Stoel-Gammon (1978) rapportent des observations tout à fait semblables pour ce qui est de l'acquisition de la morphologie verbale du portugais brésilien par des enfants. A partir de tels faits Hooper (1980) émet l'hypothèse que dans l'histoire des langues on devrait pouvoir trouver des signes d'une réfection des autres formes verbales sur celles de la troisième personne du singulier. Il nous semble qu'on est également en droit d'avancer l'hypothèse que cette acquisition précoce des formes verbales de la troisième personne du singulier laisse présager des réfections à venir dans l'évolution des langues. Le français ontarien nous en fournit la preuve.

Tableau 1 : Nivellement des formes verbales de la 3ème pers. du pl. en français ontarien (tiré de Mougeon et Beniak, 1981)

(Voir page suivante)

Facteurs sociologiques	N 3pl.	N 3sg.	N total	% 3pl.
Maintien du français				
Elevé	2,553	126	2,679	95%
Moyen	749	231	980	76%
Faible	957	214	1,171	82%
Classe sociale				
Moyenne bourgeoisie	745	93	838	89%
Petite bourgeoisie	1,561	160	1,721	91%
Classe ouvrière	1,953	318	2,271	86%
Total	4,259	571	4,830	88%

Le tableau 1 révèle que les adolescents franco-ontariens qui ne maintiennent le français qu'à un niveau moyen ou faible sont encore loin de s'être débarrassés de la tendance à la sugénéralisation des formes verbales de la troisième personne du singulier aux dépens de leurs contreparties plurielles (ex. : la plupart d'eux autres i' sait pas comment dire bonjour en français). On peut voir d'ailleurs qu'il y a un petit résidu de cette tendance même dans le parler des adolescents qui maintiennent le français à un niveau élevé. Cependant il s'est avéré après inspection que ces erreurs résiduelles chez les adolescents ayant un haut niveau de maintien du français étaient l'apanage de ceux qui habitaient les trois localités où les francophones sont minoritaires. On en déduit donc qu'en milieu quasiment monolingue comme c'est le cas à Hawkesbury, les formes verbales de la troisième personne du pluriel sont acquises et que par conséquent leur acquisition imparfaite en milieu bilingue constitue bel et bien un exemple d'émergence de nouvelle variation, variation qui reste à l'état de virtualité en milieu monolingue. La répartition assez égale de la tendance à niveler les formes verbales de la troisième personne du pluriel chez les trois classes sociales est le résultat de ce que nous disions plus tôt dans l'introduction, à savoir que l'assimilation est aveugle aux distinctions de classe sociale chez les Franco-ontariens.

Le nivellement des formes verbales de la troisième personne du pluriel n'est qu'un exemple parmi d'autres de la naissance de nouvelle variation imputable à un apprentissage imparfait du vernaculaire. On pourrait citer en plus la dépronominalisation de certains verbes (ex. : heu j'sais pas, je souviens pas de ça), phénomène étudié par Beniak, Mougeon et Côté (1980), ou encore la création de formes analogiques de à la maison (ex. : quand j'vas à leur maison pis...), phénomène étudié par Mougeon, Beniak et Valois (en préparation).

2) Accélération d'ancienne variation

Le passage du latin aux langues romanes a été marqué par un mouvement vers des structures plus analytiques. La formation des temps composés en français en est un exemple. Il semble qu'à l'époque des auteurs chrétiens déjà (environ le 5ème

siècle de notre ère) la construction analytique habere + participe passé en était venue à exprimer les temps composés des verbes transitifs, alors que c'est l'auxiliaire du passif esse qui aurait servi à la formation des temps composés des verbes intransitifs (les verbes de mouvement au moins) et des verbes pronominaux. Dès lors habere devait être l'auxiliaire non marqué étant donné la vaste supériorité numérique des verbes transitifs sur les verbes de mouvement et pronominaux. L'auxiliaire esse faisait vraisemblablement déjà figure d'exception à cette époque lointaine. Ceci expliquerait à notre avis pourquoi l'évolution des langues romanes, surtout celle du portuguais et de l'espagnol, témoigne d'une généralisation de l'auxiliaire habere aux dépens de esse. Une telle tendance s'est également déclarée en ancien français, où les verbes de mouvement et les verbes pronominaux, s'ils pouvaient toujours se conjuguer avec être, le pouvaient aussi avec avoir. Il se peut que le nivellement d'être en tant qu'auxiliaire des temps composés ne soit pas parvenu à terme en français à cause de l'intervention des grammairiens du 17ème siècle qui auraient prescrit l'usage de cet auxiliaire avec les verbes intransitifs de mouvement et les verbes pronominaux (cf. Canale, Mougeon et Bélanger, 1978 pour plus de détails historiques). Il est bien connu cependant que la vieille tendance à niveler l'auxiliaire être se retrouve encore aujourd'hui dans les variétés de français populaire ou régional aussi bien en France (Guiraud, 1973) qu'au Canada (Barbeau, 1970). Il s'agit peut-être tout simplement de la survivance d'une ancienne variation entre les auxiliaires avoir et être, mais la possibilité que le nivellement d'être soit toujours un processus actif dans ces variétés de français n'est pas à exclure. En effet, tout porte à croire que cette tendance bénéficie d'un appui synchronique dans l'acquisition du langage (qu'elle a probablement eu en fait dès son origine) puisque Grégoire (1947) a observé chez ses deux jeunes apprenants du français la substitution de l'auxiliaire non marqué avoir à l'auxiliaire marqué être pour la formation des temps composés des verbes intransitifs de mouvement et des verbes pronominaux. Nous nous trouvons donc en présence d'un ancien cas de variation qui néanmoins continue de conserver une forte motivation interne sur le plan synchronique. On peut par conséquent prévoir que les adolescents franco-ontariens en voie d'assimilation sont susceptibles de faire avancer davantage ce cas de variation vers son point d'aboutissement logique, à savoir le nivellement complet de l'auxiliaire être par avoir au sein des temps composés.

Tableau 2 : Nivellement d'être comme auxiliaire des temps composés en français ontarien

(Voir page suivante)

Facteurs sociologiques	N être	N avoir	N total	% être
Maintien du français				
Elevé	161	89	250	64%
Moyen	87	103	190	46%
Faible	94	85	179	47%
Classe sociale				
Moyenne bourgeoisie	72	45	117	62%
Petite bourgeoisie	194	132	326	60%
Classe ouvrière	76	100	176	43%
Total	342	277	619	55%

N.B. Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir des cinq verbes intransitifs de mouvement suivants : aller, venir, partir, arriver et tomber.

Le tableau 2 confirme notre prévision puisqu'il montre que les locuteurs qui ne maintiennent le français qu'à un niveau faible ou moyen emploient l'auxiliaire irrégulier être sensiblement moins souvent que les locuteurs qui présentent un niveau de maintien du français élevé. Il faut présumer que l'exposition à un usage déjà variable des deux auxiliaires dans le vernaculaire agit comme renforcement de la surgénéralisation de l'auxiliaire avoir aux dépens d'être par l'apprenant. Autrement dit, l'acquisition du langage continuerait d'abreuver la vieille tendance du français à uniformiser la formation des temps composés, donnant l'impulsion, en milieu bilingue où il y a assimilation linguistique, à une accélération de cette tendance. D'ailleurs l'accélération se traduit également par un emploi beaucoup plus fréquent de l'auxiliaire non standard avoir par la moyenne bourgeoisie franco-ontarienne que par son homologue québécoise. En effet Sankoff et Thibault (1977) ne rapportent que des faibles taux d'utilisation de l'auxiliaire avoir au lieu d'être chez des locuteurs adultes de Montréal ayant un indice élevé d'intégration au marché linguistique (cf. Sankoff et Laberge, 1978 au sujet de cet indice) (6).

Nombreux sont les cas de variation en français ontarien qui, à l'instar de avoir et être, existent depuis longtemps sans pour autant avoir perdu leur soubassement dans le langage enfantin. Un cas bien connu que l'on peut mentionner parmi d'autres est l'alternance des formes verbales je vais et je vas.

3) Disparition d'ancienne variation

On sait que la ruine de la flexion casuelle en latin a été compensée en partie par une expansion du système prépositionnel. Ad et de sont deux prépositions qui ont connu un essor considérable. En particulier, elles ont assumé la fonction autrefois dévolue au cas génitif en se faisant la lutte pour

introduire les compléments du nom exprimant la notion de possession (cf. Väänänen, 1956). Née en latin vulgaire, cette rivalité se retrouve encore aujourd'hui en français populaire, régional ou tout simplement familier, ex. : la voiture à/de mon père (cf. Barbeau, 1970 : pour le français de France). Les grammairiens du 17ème siècle n'ont pas sactionné le à possessif qui est donc tombé de l'usage standard à cette époque (cf. Haase, 1969 : 322 ; Brunot et Bruneau, 1969 : 379). Voyons sans plus tarder comment ce cas de variation se présente en français ontarien.

Le tableau 3 montre que les adolescents franco-ontariens dont le maintien du vernaculaire est faible n'ont aucun cas de à possessif dans leur parler. On doit mettre cela sur le compte de leur manque d'exposition au vernaculaire, manque d'autant plus accusé dans le cas précis du à possessif que cette variante reste marginale par rapport au de possessif si l'on se fie au pourcentage apparaissant dans le tableau 3. En d'autres termes, le à possessif est marqué par rapport au de compte tenu de sa plus faible fréquence, sans mentionner que de est la préposition qui par excellence introduit les compléments du nom. Notons que le fait d'être scolarisés en français n'aide en rien les locuteurs en voie d'assimilation puisque le à possessif n'est pas standard et n'est donc vraisemblablement pas véhiculé par l'école. Par ailleurs le tableau 3 montre également, comme il fallait s'y attendre, que l'usage du à possessif est un trait surtout caractéristique du parler ouvrier, beaucoup moins du parler de la petite bourgeoisie et encore moins (pas du tout même s'il faut en croire nos résultats) du parler de la moyenne bourgeoisie. En somme, déjà disparu du parler de la moyenne bourgeoisie étant donné son statut de variante non standard, le à possessif tend maintenant à disparaître du parler des autres classes sociales sous l'impact de l'assimilation linguistique. A ce sujet on entend parfois dire en milieu scolaire franco-ontarien que les élèves à faible maintien du français ont un parler plus "standard" que leurs camarades qui ont eu l'occasion de bien acquérir le vernaculaire. La disparition du à possessif nous en donne un bel exemple. Cependant nous ne partageons pas l'avis que de telles disparitions soient particulièrement heureuses car en fin de compte elles privent les locuteurs en voie d'assimilation de variantes qui normalement devraient être typiques de leur vernaculaire. D'autre part, dire que leur parler se standardise par rapport à celui des locuteurs moins ou non assimilés, c'est oublier tous les cas de naissance de nouvelles variantes non standard dont ils sont les responsables de par leur acquisition incomplète du français (cf. section 4.1)).

Tableau 3 : Non-acquisition du à possessif en français ontarien (tiré de Beniak et Mougeon, à paraître)

Maintien du français				
Elevé	11	34	45	24%
Moyen	12	53	65	18%
Faible	0	31	31	0%
Classe sociale				
Moyenne bourgeoisie	0	12	12	0%
Petite bourgeoisie	7	52	59	12%
Classe ouvrière	16	54	70	23%
Total	23	118	141	16%

Nous pourrions bien sûr citer d'autres exemples de variation séculaire dont la transmission ne se fait pas aux locuteurs en voie d'assimilation. Un exemple que nous étudions en ce moment (Mougeon, Beniak et Valois en préparation) est la non-transmission d'un sens archaïque de la préposition sur, à savoir son sens synonyme de la préposition chez (ex. : le soir...j'allais ma baigner sur mon ami). Un autre exemple que nous avons déjà étudié (Mougeon, Beniak et Bélanger, 1982) est la non-transmission de la forme archaïque ceusses /søs/ (ex. : ceusses qui ont une grosse famille), qui témoigne de la conservation du s final étymologique qu'avait autrefois le pronom déterminatif ceux.

V - Transfert interlinguistique

1) Emprunt

Le français ontarien est bien pourvu de conjonctions exprimant l'idée de conséquence (ça fait que, alors et donc) sans que cela ne l'ait pour autant empêché d'emprunter une conjonction consécutive supplémentaire à l'anglais, à savoir so (ex. : j'habite à la campagne, bein, ça c'est difficile d-

prunt allait toujours au-delà des "besoins" réels de la langue emprunteuse, affirmation qui nous paraît tout particulièrement vraie en ce qui a trait à l'emprunt de la conjonction anglaise so en français ontarien. Force est d'admettre que les raisons sous-jacentes à cet emprunt ne sauraient être d'ordre linguistique (7). Une façon de découvrir ces raisons "extralinguistiques" consiste à examiner la distribution sociale de l'emprunt afin d'en identifier les principaux utilisateurs et par voie de conséquence les instigateurs présumés. Par exemple, dans leur étude consacrée à l'emprunt d'éléments communs entre plusieurs langues d'Afrique orientale, Scotton et Okeju (1973) ont constaté beaucoup moins d'emprunts dans le parler des locuteurs éduqués que dans celui des locuteurs peu instruits. Ce genre de constatation suggère que certaines catégories de locuteurs ont tendance à initier l'emprunt d'éléments communs alors que d'autres catégories ont peut-être tendance à l'éviter, ce qui met le chercheur sur la piste d'une explication

respondant à un cas de complexification, il peut sembler superflu d'examiner d'autre part des données sur l'acquisition du français par des enfants unilingues, mais nous l'avons quand même fait par acquit de conscience. L'examen a révélé, sans surprise, que l'innovation n'était pas un trait du langage enfantin. L'examen des données comparatives fournit donc des arguments défavorables à la vision interniste de l'innovation et par conséquent favorables à l'interférence de l'anglais. Voyons à présent si la distribution sociale des tournures sur la radio, sur la télévision, etc. soutient l'hypothèse de l'interférence.

Tableau 5 : Distribution sociale de sur en français ontarien (tiré de Beniak, Mougeon et Valois, à paraître)

Facteurs sociologiques	N sur	N à	N total	% sur
Maintien du français				
Elevé	5	14	19	26%
Moyen	41	9	50	82%
Faible	37	5	42	88%
Classe sociale				
Moyenne bourgeoisie	11	10	21	52%
Petite bourgeoisie	50	11	61	82%
Classe ouvrière	22	7	29	76%
Total	83	28	111	75%

On voit d'après le tableau 5 que les locuteurs qui emploient le plus fréquemment (et de loin) sur sont précisément ceux dont la connaissance de l'anglais est bonne voire supérieure à leur connaissance du français, c'est-à-dire les locuteurs qui n'ont qu'un niveau faible ou moyen de maintien du français, résultat de nature à confirmer l'hypothèse de l'interférence. D'autre part, les résultats ayant trait à la classe sociale appuient une fois de plus la thèse selon laquelle les innovations non standard du français ontarien sont l'oeuvre des locuteurs en voie d'assimilation quelle que soit leur condition sociale.

Colpron (1973) a lui aussi noté l'existence de sur la radio et sur la télévision dans le français canadien parlé à l'extérieur du Québec. S'il a pu lui paraître évident que c'étaient des anglicismes, nous venons de montrer au contraire que cette conclusion, quoique juste, est loin d'aller de soi. En ne prenant pas les précautions qui s'imposaient, d'autres linguistes se sont carrément trompés. Cassano (1977) a démontré par exemple que Hull (1956) avait mis à tort sur le compte de l'interférence de l'anglais plusieurs traits typiques du français parlé à Windsor, Ontario.

3) Convergences

Les locutions prépositives à la maison et chez + pronom personnel sont communément employées en français ontarien pour exprimer la localisation dans ou le mouvement vers le domicile

de quelqu'un (ex. : j'ai resté chez moi vs j'reste à la maison ; tout le monde vient chez nous vs i'viennent à la maison). Selon Wartburg (1969 : 241 vol.6 et 1940 : 450 vol.2) à la maison remonterait au 16ème siècle et chez + pronom personnel jusqu'au 12ème. C'est donc dire que à la maison et chez + pronom personnel sont en variation depuis plusieurs siècles. Ceux qui connaissent l'anglais n'ont pu s'empêcher de constater l'étroite ressemblance lexicale et syntaxique entre à la maison et la ou plutôt les tournures équivalentes anglaises (at) home et at/to X's house (ex. : I'm staying home ; they're coming to my house). Ce cas de variation est donc un terrain propice à la convergence. En effet il se pourrait que le français ontarien converge vers l'anglais en supprimant graduellement celle des deux variantes qui ne correspond pas à l'usage anglais, c'est-à-dire chez + pronom personnel. Examinons le profil social de à la maison pour voir s'il contient des signes d'un rapprochement structural entre les deux langues.

Tableau 6 : Distribution sociale de à la maison en français ontarien (tiré de Beniak, Mougeon et Valois, à paraître)

Facteurs sociologiques	N à la maison	N chez + pronom personnel	N total	% à la maison
Maintien du français				
Elevé	18	56	74	24%
Moyen	33	42	75	44%
Faible	18	28	46	39%
Classe sociale				
Moyenne bourgeoisie	11	22	33	33%
Petite bourgeoisie	39	55	94	41%
Classe ouvrière	19	49	68	38%
Total	69	126	195	35%

Le tableau 6 révèle que les locuteurs dont le niveau de maintien du français n'est pas élevé ont sensiblement plus tendance à employer à la maison que les locuteurs au maintien élevé. On peut donc dire sans risque de se tromper que les locuteurs en voie d'assimilation parlent un français qui se rapproche davantage de l'anglais que celui des locuteurs non assimilés pour ce qui est de la variable à l'étude. Reste à savoir maintenant si ce rapprochement est le reflet d'un phénomène de convergence (c'est-à-dire d'une influence des tournures anglaises) ou s'il peut au contraire s'expliquer d'une façon purement interne. Etant donné la répartition de à la maison en fonction des différents niveaux de maintien du français, la seule explication envisageable d'ordre interne serait encore une fois l'apprentissage imparfait. Partant du principe que, toutes choses étant par ailleurs égales, l'enfant a moins de mal à acquérir les structures transparentes que les structures opaques (Wanner et Gleitman, 1982 : 3-48), on peut supposer

que l'enfant français a moins de mal à acquérir à la maison que chez + pronom personnel. En admettant que cela soit vrai dans l'intérêt de continuer notre raisonnement, il se pourrait que la fréquence d'emploi "anormalement" élevée de à la maison par les locuteurs en voie d'assimilation provienne d'une acquisition incomplète de la variante plus difficile chez + pronom personnel. Ce scénario interne est cependant peu plausible d'abord parce que les autres choses ne sont pas toutes égales (à en juger par les totaux au bas du tableau 6, chez + pronom personnel est deux fois plus fréquent que à la maison, ce qui est propre à compenser son manque apparent de transparence) et ensuite parce que le sémantisme de ce cas de variation est très élémentaire. On voit donc mal comment même les locuteurs en voie d'assimilation, qui, ne l'oublions pas, ont reçu toute leur instruction en français, pourraient ne pas acquérir convenablement chez + pronom personnel. L'hypothèse de la convergence est à notre avis la seule qu'il soit possible de retenir. Si l'on accepte cette conclusion, la répartition plus ou moins égale de la variante à la maison parmi les trois classes sociales serait une confirmation supplémentaire de notre thèse selon laquelle les changements linguistiques dont les locuteurs en voie d'assimilation sont responsables ne sont l'apanage d'aucune classe sociale en particulier attendu que l'assimilation linguistique des Franco-ontariens est indépendante de leur statut social.

VI - Conclusion

Nous espérons que ce bref tour d'horizon de certains aspects de la problématique du changement linguistique dans les langues en contact en général et dans le français ontarien en particulier aura convaincu le lecteur (s'il ne l'était pas déjà) de l'intérêt sinon de la nécessité d'étudier ces langues à l'intérieur d'une perspective contrastive aussi bien qu'interniste, sans parti pris en faveur de l'une ou de l'autre. Ce faisant le linguiste peindra une image plus fidèle des causes internes et externes qui chacune de leur côté ou ensemble font évoluer les langues en contact.

NOTES

* Nous tenons à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada grâce au financement duquel nous avons réalisé les recherches qui sont décrites dans cet article. Nous remercions également Daniel Valois pour ses commentaires sur une version préliminaire de cet article.

(1) Ce faisant les auteurs de ces études voulaient s'inscrire en faux contre les linguistes qui se sont efforcés de démontrer que les langues en contact sont des codes hybrides, point de vue à la fois erroné et nuisible aux locuteurs des langues en contact.

(2) Pour éviter toute ambiguïté nous réservons l'étiquette de "langue en contact" pour désigner la langue qui est minoritaire par rapport à l'autre. Ainsi en Ontario c'est le français qui est en contact avec l'anglais puisque ce sont les Franco-ontariens qui se bilinguisent vu le statut majoritaire de la langue anglaise dans cette province (cf. section II).

(3) Si le parler des jeunes enfants unilingues recèle la variante ambiguë ou si celle-ci est attestée durant l'histoire de la langue avant la période de contact, il ne saurait être question de l'attribuer à l'interférence de la langue majoritaire. Ceci dit, rien ne garantit qu'on pourra toujours trancher nettement la question de l'origine ambiguë de certaines innovations. On pourra peut-être conclure dans ces cas d'insuccès au renforcement de développements internes par l'interférence (Canale, Mougeon, Bélanger et Ituen, 1979).

(4) En théorie, l'interférence peut elle aussi accélérer des cas de variation datant d'avant la période de contact, mais nous n'en avons pas encore étudié en français ontarien.

(5) Les élèves qui habitent dans des localités où les francophones sont minoritaires ont de nombreuses occasions d'entendre et donc d'apprendre l'anglais en dehors des situations de communication dont nous avons tenu compte dans notre indice de maintien du français.

(6) Que le parler de la moyenne bourgeoisie franco-ontarienne soit moins proche du standard que celui de la moyenne bourgeoisie québécoise est sans doute en partie dû aussi au fait qu'en Ontario les francophones sont moins exposés au standard qu'au Québec.

(7) Nous ne sommes pas sans savoir toutefois, que les conjonctions font partie des éléments du discours assez souvent empruntés (Thomason et Kaufman, 1975), peut-être à cause de leur position charnière qui les rendrait en quelque sorte plus "libres" structurellement parlant. Ceci

dit, il demeure incontestable que la motivation qui se cache derrière l'emprunt de conjonctions de base comme so, qui en principe entrent dans la constitution de toute langue, est forcément d'ordre extralinguistique. Si le français ontarien avait eu un "trou" dans son système conjonctif, en l'occurrence aucune conjonction consécutive, l'emprunt de so à l'anglais n'aurait peut-être plus de quoi surprendre.

(8) Les Franco-ontariens qui sont de bons bilingues font par contre probablement peu d'emprunts au français, et pour cause. Il va de soi que de tels emprunts gêneraient sérieusement la communication avec les membres de la majorité anglophone unilingue. Ainsi Mougeon et Hébrard (1975) n'ont trouvé que deux emprunts au français dans l'anglais parlé d'adolescents franco-ontariens de Sudbury.

(9) On sait que le français standard de France est caractérisé par un usage catégorique de sur devant les noms de poste de radio ou de chaîne de télévision (ex. : sur Europe 1 ; sur Antenne 2). Comment expliquer cet usage si ce n'est par un phénomène d'ellipse à partir de sur les ondes d'Europe 1, sur les ondes d'Antenne 2, etc. ?

REFERENCES

Barbeau, V. (1970) Le français du Canada. Québec : librairie Garneau.

Baron, N. (1977) Language acquisition and historical change. Amsterdam : North-Holland.

Beniak, E., R. Mougeon et M. Canale (1979) Compléments infinitifs des verbes de mouvement en français ontarien. Linguistische Berichte 64.

Beniak, E., R. Mougeon et N. Côté (1980) Acquisition of French pronominal verbs by groups of young monolingual and bilingual Canadian students. In W. C. McCormak et H. J. Izzo (réds.), The sixth Lacus forum. Columbia, Sth. Ca. : Hornbeam Press Inc.

Beniak, E. et R. Mougeon (à paraître) Possessive à and de in informal Ontarian Franch : A long-standing case of linguistic variation.

Beniak, E., R. Mougeon et D. Valois (à paraître) The problem of ambiguous change in a contact language.

Beniak, E., R. Mougeon et D. Valois (à paraître) Is there any evidence of convergence in Ontarian French ?

Brunot, F. et Ch. Bruneau (1969) Crammaire historique de la langue française. Paris : Masson et Cie.

Canale, M., R. Mougeon et M. Bélanger (1978) Analogical leveling of the auxiliary être in Ontarian French. In M. Suñer (réd.), Contemporary studies in Romance Linguistics. Washington, D. C. : Georgetown University Press.

Canale, M., R. Mougeon, M. Bélanger et S. Ituen (1979) Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien : interférence et/ou surgénéralisation ? Forum linguisticum 3,3.

Cassano, P. (1977) Le français de Windsor. Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne française 14.

Colpron, G. (1973) Les anglicismes au Québec. Montréal : Librairie Beauchemin Ltée.

Dorian, N. (1981) Language death. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.

Giacalone Ramat, A. (1979) Language function and language change in minority languages. Journal of Italian Linguistics 4.

Grégoire, A. (1947) L'apprentissage du langage, tome 2. Paris : Librairie E. Droz.

Guiraud, P. (1973) Le français populaire. Paris : Presses Universitaires de France.

Gumperz, J.J. et R. Wilson (1971) Convergence and creolization : A case from the Indo-Aryan/Dravidian border. In D. Hymes (réd.), Pidginization and creolization of languages. Cambridge : Cambridge University Press.

Haase, A. (1969) Syntaxe française du XVIIe siècle. Paris : Librairie Delagrave.

Haugen, E. (1969) The Norwegian language in North America. Bloomington, Indiana : Indiana University Press.

Hooper, J.B. (1980) Child morphology and morphophonemic change. In J. Fisiak (réd.), Historical morphology. La Haye : Mouton.

Hudson, R.A. (1980) Sociolinguistics. Cambridge : Cambridge University Press.

Hull, A. (1956) The Franco-Canadian dialect of Windsor, Ontario : A preliminary study. Orbis 5.

Kiparsky, P. (1980) Concluding statement. In E.C. Traugott et al. (réds.), Papers from the fourth international conference on historical linguistics. Amsterdam : John Benjamins B.V.

Labov, W. (1972) Sociolinguistic patterns. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.

Malmberg, B. (1966) Les nouvelles tendances de la linguistique. Paris : Presses Universitaires de France.

Mougeon, R. (1983) Compte rendu périodique des travaux de recherches sociolinguistiques du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne. Inédit.

Mougeon, R. et E. Beniak (1980) Leveling of the 3 sg/pl verb distinctions in Ontarian French. In J.P. Lantolf et G. B. Stone (réds.), Current research in Romance languages. Bloomington, Indiana : Indiana University Linguistics Club.

Mougeon, R., E. Beniak et M. Bélanger (1982) Morphologie et évolution des pronoms déterminatifs dans le français parlé à Welland (Ontario). La Revue canadienne de linguistique 27.

Mougeon, R., E. Beniak et M. Canale (à paraître) Le problème des élèves anglo-dominants dans les écoles ontariennes de langue française : acquisition, emploi et enseignement du français.

Mougeon, R. E. Beniak et D. Valois (en préparation) History and synchrony of a multivariable in a contact variety of French.

Mougeon, R. et P. Hébrard (1975) Rapport sur l'acquisition et la maîtrise de l'anglais parlé par les jeunes bilingues de Sudbury. Inédit.

Mougeon, R., D. Valois et E. Beniak (1983) For a quantitative study of linguistic borrowing. Article présenté à la Réunion annuelle de l'Association canadienne de linguistique tenue à Vancouver.

Mougeon, R. et al. (1982) Le français parlé en situation minoritaire, vol.1 Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.

Poplak, S. (1981) Bilingualism and the vernacular. In A. Valdman et al. (réds.) Issues in international bilingual education : The role of the vernacular. New York : Plenum Publishing Co.

Poplak, S. (1983) Bilingual competence : linguistic interference or grammatical integrity ? In L. Elias-Olivares (réd.), Spanish in the U.S. setting : beyond the Southwest. Washington, D.C. : National Clearinghouse for Bilingual Education.

Poplak, S. et D. Sankoff (à paraître) Borrowing : The synchrony of integration.

Sankoff, G. et P. Thibault (1977) L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé à Montréal. Langue française 34.

Sankoff, D. et S. Laberge (1978) The linguistic market and the statistical explanation of variability. In D. Sankoff (réd.), Linguistic variation. Models and methods. New York : Academic Press.

Scotton, C. et J. Okeju (1973) Neighbors and lexical borrowings. Language 6.

Simões, M. et C. Stoel-Gammon (1978) The acquisition of inflections in Portuguese : A study of the development of person makers on verbs. Journal of Child Language 6.

Thomason, S.G. and Kaufman, T. (1975) Toward an adequate definition of creolization. Article présenté à la Conférence internationale sur les pidgins et créoles tenue à Honolulu.

Väänänen, V. (1956) La préposition latine DE et le génitif. Une mise au point. Revue de linguistique romane 20.

Wanner, E. et L.R. Gleitman, réds. (1982) Language acquisition : The state of the art. Cambridge : Cambridge University Press.

Wartburg, W. von (1940) Französisches etymologisches wörterbuch, vol.2. Leipzig : B.G. Teubner.

Wartburg, W. von (1969) Französisches etymologisches wörterbuch, vol.6. Copenhague : Det Nordiske Forlag.

Weinreich, U. (1968) Languages in contact. La Haye : Mouton.